

# LA RECYCLERIE DES 2 RIVES

**DONNEZ, PRENEZ, RÉEMPLOIEZ !**



La recyclerie des 2 rives c'est une idée simple : ce qui n'a plus d'utilité pour les uns peut en avoir pour les autres ! C'est pourquoi, le réemploi, l'échange entre usagers sont mis à l'honneur.



- OBJECTIFS :**
- ✓ Moins de déchets enfouis
  - ✓ Un meilleur recyclage
  - ✓ Permettre aux habitants du territoire de donner une seconde vie à leurs objets et de profiter d'objets d'occasion à titre **GRATUIT**
  - ✓ Favoriser le réemploi à l'échelle du territoire y compris pour les matériaux de construction

**À LA FAÇON D'UN SUPERMARCHÉ INVERSÉ.**  
On donne les objets ou matières dont on n'a plus l'utilité et on prend ce que l'on souhaite, gratuitement ! C'est l'économie circulaire en action.



Le bâtiment est situé sur le site de la déchèterie de Prouxet à Valence d'Agen, sur une surface de 400 m<sup>2</sup>. Les usagers peuvent déposer eux-mêmes leurs objets ou matériaux pour le réemploi sur des rayonnages classés par familles :



**RÈGLE IMPORTANTE :**  
**IL FAUT DONNER POUR POUVOIR PRENDRE !**

## HORAIRES

Du **LUNDI** au **VENDREDI**  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

**SAMEDI**

9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00  
Fermé Dimanche et jours fériés

*Journée continue 8h-15h l'été  
Mi-juin à mi-septembre.*

*Attention le portail d'entrée ferme 15 minutes avant la fermeture, merci de votre compréhension.*

Z.I. de Prouxet  
82400 VALENCE  
**05 63 39 91 75**

## LES PARTICULIERS SONT AUSSI ACCEPTÉS À LA DÉCHÈTERIE DE MESPLES

POUR LES DÉCHETS VERTS ET LES DÉCHETS INERTES **GRATUITEMENT !**



**BIEN PLUS PRATIQUE POUR VOUS !**

VOUS POUVEZ **VIDER DIRECTEMENT AU SOL** SUR DES PLATEFORMES ADAPTÉES

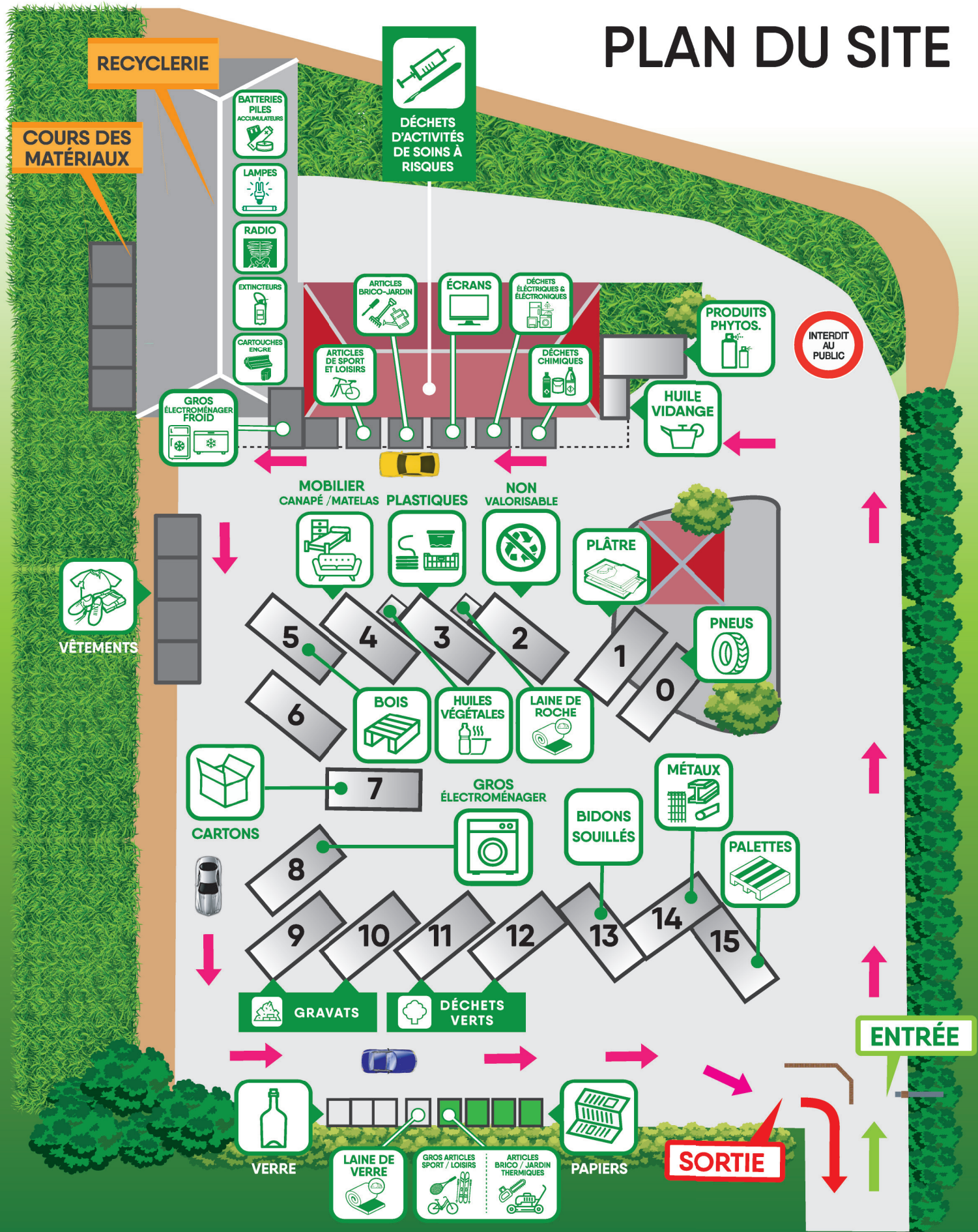
# DÉCHÈTERIE DE PROUXET

RÉSERVÉE AUX HABITANTS DU TERRITOIRE ET INTERDITE AUX PROFESSIONNELS

PRÉSENTATION DE LA CARTE DE LA DÉCHÈTERIE OBLIGATOIRE  
*Demandez là à l'accueil !*



# PLAN DU SITE



## DÉCHETS INTERDITS

- |                   |                      |                    |                    |                      |                          |             |                  |                   |   |
|-------------------|----------------------|--------------------|--------------------|----------------------|--------------------------|-------------|------------------|-------------------|---|
| ORDURES MÉNAGÈRES | DÉCHETS PUTRESCIBLES | CADAVRES D'ANIMAUX | PRODUITS EXPLOSIFS | PRODUITS RADIOACTIFS | PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES | MÉDICAMENTS | BOUTEILLE DE GAZ | PRODUITS AMIANTÉS | PLÂTRE ET SACS DE CEMENTS INTERDITS DANS LES BENNES GRAVATS |
|                   |                      |                    |                    |                      |                          |             |                  |                   |   |

Dépôts de déchets strictement interdits à proximité du site.